

Tourisme : 39 000 visiteurs de 120 pays ont découvert le Sahara algérien grâce au visa à l'arrivée

Près de 39 000 touristes étrangers issus de 120 pays, dont les ressortissants sont normalement soumis à l'obligation de visa pour entrer en Algérie, ont visité le Sahara algérien depuis l'instauration du dispositif de visa à l'arrivée en 2023. Ce bilan, dévoilé lundi par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, illustre les effets positifs de cette mesure décidée par le président de la République afin de faciliter l'accès des visiteurs étrangers aux wilayas du Sud.

Ce chiffre témoigne de la pertinence de cette décision, qui visait à lever l'un des principaux freins au développement du tourisme saharien. En simplifiant les formalités administratives pour les voyageurs étrangers, l'Algérie est parvenue à attirer une clientèle internationale provenant de 120 nationalités différentes, tout en renforçant la visibilité de sa destination saharienne sur le marché mondial.

Le ministère du Tourisme souligne que ce dispositif a contribué à dynamiser [l'activité touristique dans les régions du Sud](#), avec des retombées économiques directes pour les opérateurs locaux. Les établissements hôteliers, agences de voyages, guides touristiques, transporteurs, artisans et commerçants ont bénéficié d'une hausse de la fréquentation, favorisant la création d'emplois directs et indirects au profit des populations locales.

Lundi 20 juillet, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'évaluation du mécanisme de visa à l'arrivée. À cette occasion, elle a rappelé que cette mesure constitue l'un des principaux leviers de la stratégie nationale visant à développer un tourisme durable, diversifier les marchés émetteurs et faire du secteur un véritable moteur de développement économique.

La ministre a également insisté sur la nécessité de poursuivre l'amélioration du dispositif afin d'offrir une meilleure expérience aux visiteurs étrangers. Plusieurs décisions ont ainsi été prises, notamment la mise en place de rapports d'évaluation mensuels, le renforcement de la coordination avec les agences de voyages, l'adoption d'un système unifié de collecte des données des touristes et l'organisation de formations au profit des guides, des agences de tourisme et du personnel d'accueil.

Le ministère prévoit également d'élargir les marchés ciblés en attirant de nouveaux touristes internationaux et d'améliorer la desserte aérienne vers le Sahara algérien à travers l'ouverture de nouvelles lignes et l'augmentation des vols internationaux.

À travers cette démarche, les autorités ambitionnent de renforcer l'attractivité de [la destination Algérie](#), considéré comme l'un des principaux

atouts du tourisme national, et d'accroître la contribution du secteur touristique à la diversification de l'économie algérienne, hors hydrocarbures.